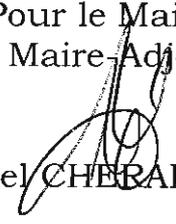


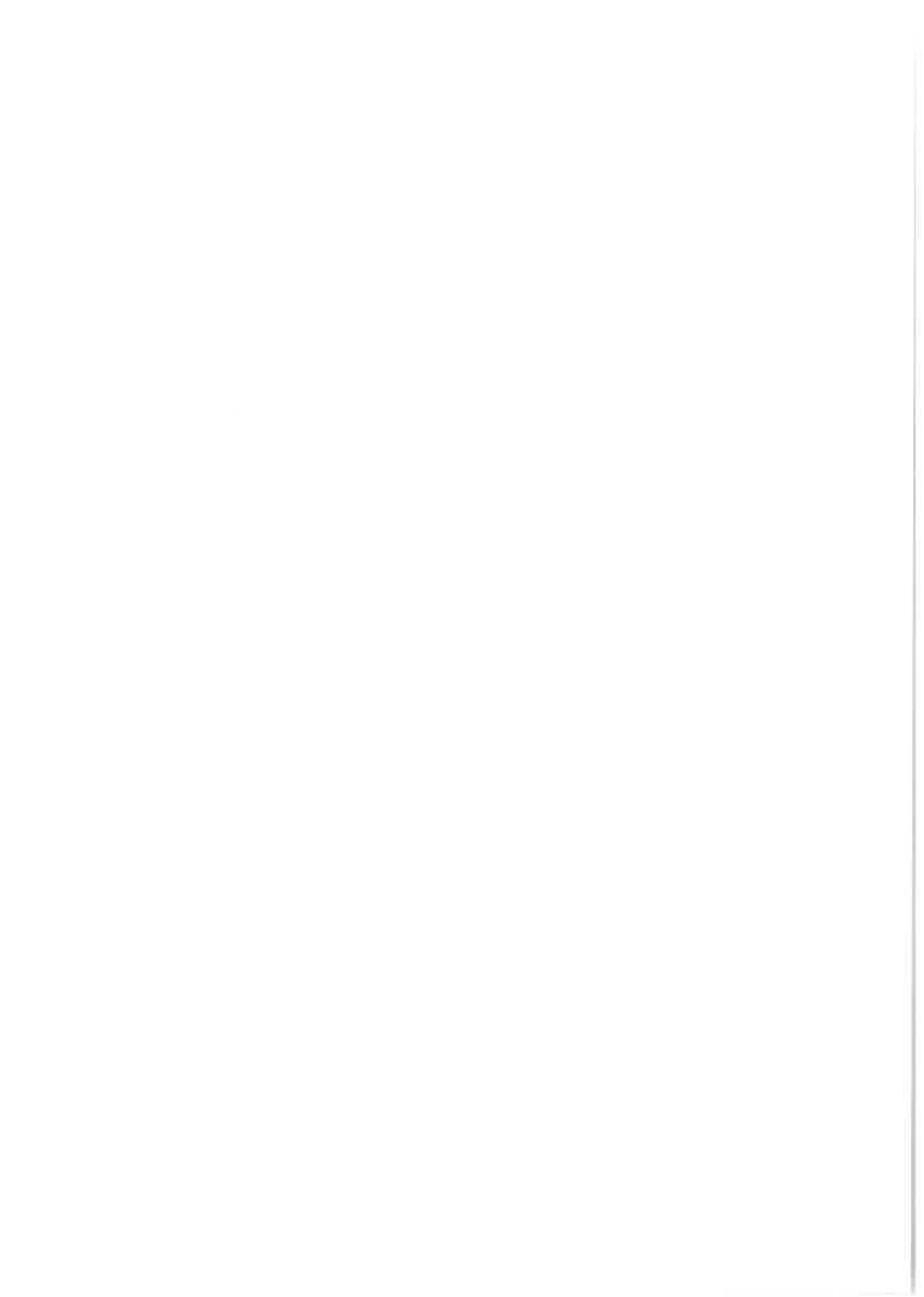
## ATTESTATION DE PROPRIETE

La Ville d'Orléans atteste être propriétaire de la parcelle située sur la Commune d'ORLEANS, cadastrée section **DR numéro 595**, pour une contenance de trois ares soixante- dix centiares (3a 70ca), située rue Tabart, pour l'avoir acquise du SIVOM, suivant acte reçu par Maître DUPUY-DENUS, Notaire à ORLEANS, le 12 janvier 1990, publié au service de la publicité foncière d'ORLEANS, le 25 avril 1990, volume 1990P, numéro 2686.

Fait le **15 DEC. 2017**  
A Orléans

Pour le Maire  
Le Maire-Adjoint

  
Muriel CHERADAME



## ATTESTATION DE PROPRIETE

La Ville d'Orléans atteste être propriétaire de la parcelle située sur la Commune d'ORLEANS, cadastrée section **DV numéro 5**, pour une contenance de huit ares quatre-vingt-quatre centiares (8a 84ca), située rue du Président Robert Schuman, pour l'avoir acquise de la Ville d'Olivet, suivant acte reçu par Maître PLEAU, Notaire à OLIVET, le 27 juin 1996, publié au service de la publicité foncière d'ORLEANS, le 25 juillet 1996, volume 1996P, numéro 4348.

Fait le **15 DEC. 2017**  
A Orléans

Pour le Maire  
Le Maire-Adjoint

Muriel CHERADAME

